

surgit seulement de la désagrégation des liens consanguins, nous établirons rapidement quelle fut la signification de la constitution gentilice.

La gens représentait une unité économique, où l'attribution des travaux nécessaires à la collectivité se faisait par la dévolution des charges de direction à des individus qui, loin d'acquiescer une position de privilège et d'aisance, se trouvaient exposés aux plus graves dangers (1) alors que le mode de production, c'est-à-dire le rapport entre l'homme, la société et les forces de production reste régi par le principe de la propriété commune. Dans la constitution gentilice, nous assistons, par conséquent, à l'attribution du pouvoir non suivant les intérêts d'un privilège, mais suivant une ligne opposée : certains de ses composants sont obligés d'occuper les postes les moins enviés.

La constitution gentilice n'a donc rien à voir avec une organisation étatique qui présuppose l'utilisation de cette dernière dans le but de garder et d'accroître une certaine domination au sein de la société.

Dans le chapitre destiné à la genèse de l'Etat Athénien, Engels, qui le qualifie « de modèle particulièrement typique de la formation de l'Etat en général, parce que, d'une part, elle s'accomplit en pleine pureté sans immixtion de violence intérieure ou extérieure — l'usurpation de l'isistrate ne laissa pas derrière elle trace de sa courte durée ; — parce que, d'autre part, elle fait surgir immédiatement de la constitution gentilice, un Etat d'une forme très perfectionnée : la république démocratique » ; Engels fait donc remarquer qu'un « caractère essentiel de l'Etat consiste dans une force publique distincte de la masse du peuple ». Par ailleurs, il montre aussi la nécessité, pour ce dernier, de prendre pour base d'organisation sociale la subdivision du territoire et non plus le groupe consanguin. Cette évolution, en particulier, s'effectua au travers des trois constitutions de l'Etat Athénien. Celle de Thésée, qui commence par réglementer l'évolution des gentes, qui perdent déjà leur caractère de groupe consanguin, celle de Solon qui, sous l'effet de l'économie monétaire passe, mais toujours sur la base de la survivance des quatre vieilles tribus consanguines, à la division de la population en quatre classes, division basée sur la propriété foncière, et, enfin, celle de Clisthène, qui, dans sa constitution nouvelle, veut ignorer les quatre anciennes tribus fondées sur les gentes et les phratries (confédérations de gentes et de tribus) et les remplace par une organisation toute nouvelle ayant pour base la répartition des citoyens (déjà divisés en nautes, c'est-à-dire en petites circonscriptions militaires et territoriales à raison de 12 par tribus) uniquement d'après leur lieu de résidence. Et Engels dit à ce propos : « Ce ne fut plus le fait d'appartenir au groupe consanguin, qui décida, mais le seul domicile ; ce ne fut pas le peuple, mais le sol qu'on subdivisa ; les habitants devinrent politiquement simple appartenance du territoire ». Pour que l'Etat put se développer, il fallut donc briser les liens gentilices incompatibles avec une économie monétaire et avec la domination de groupes sur d'autres et c'est à quoi aboutirent ces différentes constitutions.

L'époque de la barbarie est révolue et avec elle ce mode de production qui permet à l'homme de se relier directement aux moyens de production. La propriété commune de cette époque (les biens mobiliers très peu nombreux étaient, par

(1). — Dans son livre sur la propriété, Lafargue démontre : « qu'on serait dans l'erreur de croire que les fonctions de chef constituaient au début un privilège enviable : elles étaient au contraire des charges lourdes et dangereuses. Les chefs étaient rendus responsables de tout. Une disette, était pour les Scandinaves, le signe certain du courroux des dieux : ils en faisaient porter la faute à leur Roi qui était déposé et parfois mis à mort. Ces fonctions étaient si peu recherchées que l'élu de l'Assemblée populaire ne pouvait s'y soustraire sans encourir le bannissement et la peine grave de devoir démolir sa maison, le bien sacré et inviolable de la famille. » (Voir aussi, à ce sujet, le chapitre concernant les tribus iroquoises dans le livre d'Engels : « Origines de la famille, de la propriété privée et de l'Etat »).

l'usage, propriété privée) était le reflet direct de cette situation où le caractère encore primitif des moyens de production (chasse, pêche) ne laissait entrevoir aucun besoin dépassant les nécessités d'une alimentation rudimentaire. C'est en conséquence de l'apparition de l'industrie, de l'échange, de la monnaie, qu'une vision de besoins plus étendus apparut en correspondance avec l'impossibilité d'en faire bénéficier l'ensemble de la société ; et parallèlement à la volonté de certaines familles d'abord, de classes ensuite, de monopoliser les instruments de production.

Une fois dépassée cette phase, le mode de production change radicalement. Les nouvelles formes de la production ne permettent plus d'établir entre l'homme et les moyens de production un lien direct. Ce n'est plus qu'une minorité qui pourra bénéficier de la production de tous, et ainsi apparaît la nécessité d'un organe destiné à consacrer la domination de la classe maîtresse et d'assujettir toutes les autres formations sociales. Voilà les conditions sociales qui engendrent l'Etat.

Mais, comme l'écrivait Lafargue, les forces économiques qui ont conduit à la division de la société en classes, à la domination du capitalisme, portent en elles les conditions d'un « communisme en retour », car, écrivait-il, « l'humanité ne progresse pas en ligne droite, comme le pensait Saint-Simon ; ainsi que les corps célestes autour de leur centre d'attraction et que les feuilles sur la tige, elle décrit dans sa marche une spirale dont les cercles vont continuellement en s'élargissant. Elle arrive nécessairement à des points correspondants et l'on voit alors reparaître des formes antérieures que l'on croyait éteintes à jamais ; mais elles ne reparaissent que profondément modifiées par la succession ininterrompue des phénomènes économiques et sociaux qui se sont produits dans le cours du mouvement. La civilisation capitaliste, qui a réintroduit le collectivisme, achemine fatalement l'humanité vers le communisme. L'homme, parti d'un communisme simple et grossier des temps primitifs, retourne à un communisme complexe et scientifique ; c'est la civilisation capitaliste qui en élabore les éléments après avoir enlevé à la propriété son caractère personnel. Les instruments de production, qui, pendant la période de la petite industrie, étaient disséminés et possédés individuellement par les artisans, arrachés de leurs mains, sont centralisés, mis en commun dans de gigantesques fabriques et dans de colossales fermes. Le travail a perdu son caractère individuel. L'artisan ouvrait chez lui individuellement ; le prolétaire travaille en commun dans l'atelier ; le produit, au lieu d'être individuel, est une œuvre commune ».

Ces considérations historiques nous permettent de fixer deux principes qui nous paraissent fondamentaux dans la doctrine marxiste de l'Etat : 1°) c'est l'instrument du travail qui pose les conditions pour la division de la société en classe ; 2°) ce sont ensuite les classes qui donnent vie à l'Etat.

Le caractère « en dehors des classes » que revêt l'Etat ne découle pas d'une possibilité qu'offre la classe dominante (évidemment celle-ci profitera de cette apparence pour tromper les exploités), ni d'une vertu intrinsèque de l'Etat lui-même, mais, comme Engels le releva pour l'Etat Athénien considéré en général, résulte directement de l'impossibilité d'établir un lien entre l'homme et les moyens de production, dès que l'industrialisation de ceux-ci détermine les deux effets contradictoires qui sont l'élargissement de la production d'une part et la possibilité pour une minorité de la population seulement de s'approprier cette production élargie.

La filiation qui fait découler la classe de l'Etat, n'est donc pas seulement une coïncidence ou une simple donnée historique intervertible, de telle sorte qu'il soit possible de parler d'un Etat engendrant la classe ; mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans le chapitre premier, la classe précède l'Etat en tant que produit direct de cette phase de l'évolution de la société humaine où le monopole des moyens de production devient une nécessité pour asseoir un privilège et conformer, dans le sens de son maintien, l'organisation de la société toute entière. Il est évident que l'Etat est un instrument nécessaire pour l'instauration et le maintien d'une classe au pouvoir. Mais, si sous prétexte que la réalité historique n'est qu'un composé, un processus unitaire, où l'on peut indifféremment intervertir les rôles